

Formation Professionnelle En Psychophonie ML. Aucher®

IFREPmla

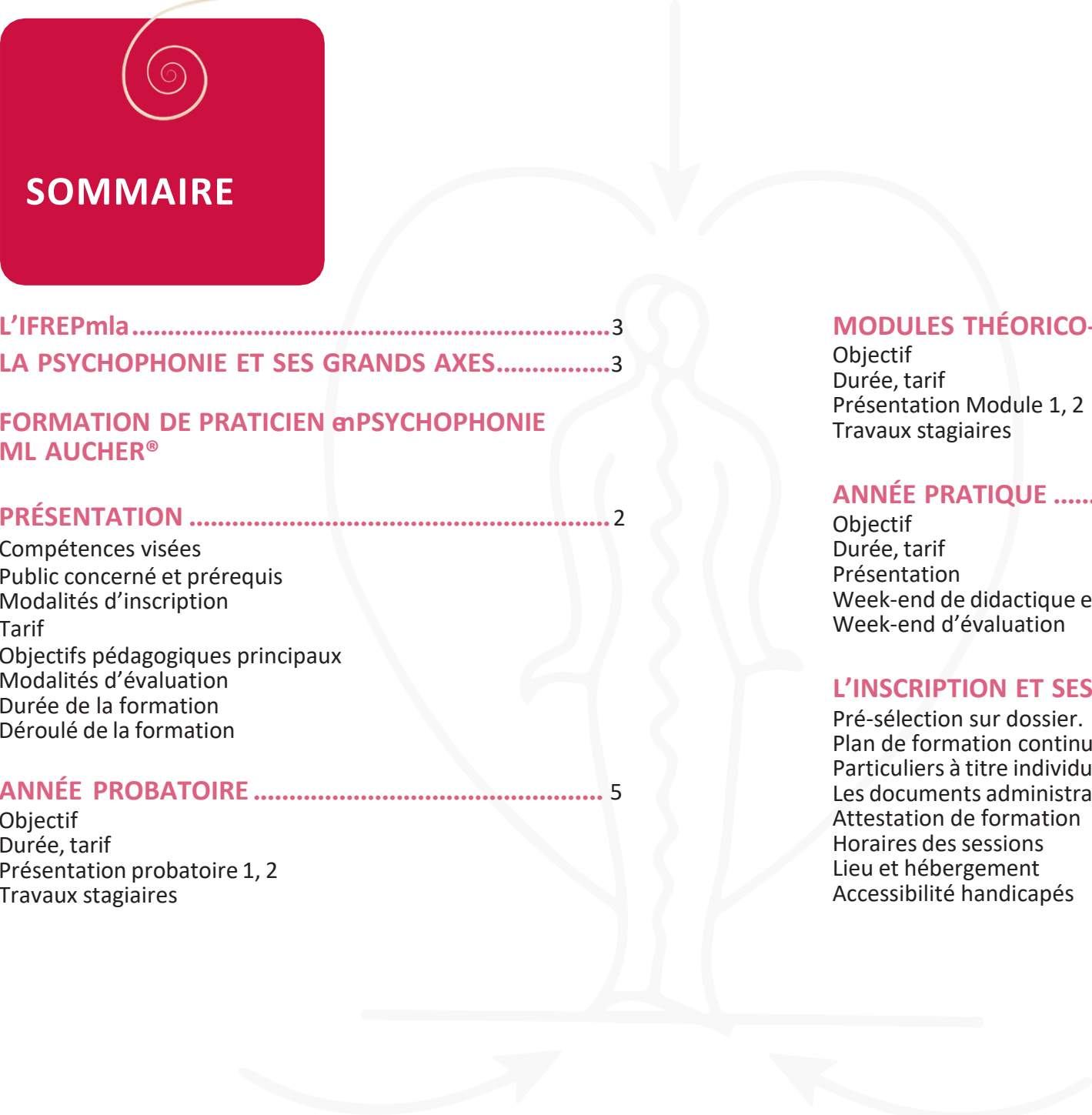
Institut de **F**ormation et de **R**echerche **E**uropéen
en **P**sycho**p**honie **M**arie-**L**ouise **A**ucher®



**FORMATION DE PRATICIEN
EN PSYCHOPHONIE
MARIE-LOUISE AUCHER®**

Version 06/2026





SOMMAIRE

L'IFREPmla 3

LA PSYCHOPHONIE ET SES GRANDS AXES..... 3

FORMATION DE PRATICIEN en PSYCHOPHONIE ML AUCHER®

PRÉSENTATION 2

Compétences visées
Public concerné et prérequis
Modalités d'inscription
Tarif
Objectifs pédagogiques principaux
Modalités d'évaluation
Durée de la formation
Déroulé de la formation

ANNÉE PROBATOIRE 5

Objectif
Durée, tarif
Présentation probatoire 1, 2
Travaux stagiaires

MODULES THÉORICO-PRATIQUE 5-6

Objectif
Durée, tarif
Présentation Module 1, 2
Travaux stagiaires

ANNÉE PRATIQUE 7

Objectif
Durée, tarif
Présentation
Week-end de didactique en regroupement
Week-end d'évaluation

L'INSCRIPTION ET SES MODALITÉS 8

Pré-sélection sur dossier.
Plan de formation continue
Particuliers à titre individuel
Les documents administratifs et pédagogiques
Attestation de formation
Horaires des sessions
Lieu et hébergement
Accessibilité handicapés



L'IFREPmla

L'institut de Formation et de Recherche Européen en Psychophonie ML Aucher® a été créé en 2008 sous le régime associatif loi 1901.

Il propose des **formations agréées** depuis sa création soutenue par une **équipe pédagogique** constituée de formatrices psychophonistes, et la participation de praticiens, animateurs en Psychophonie Marie-Louise Aucher® expérimentés et référents.

Les formations sont ouvertes à tous personnels de **l'art et de la culture, de l'éducation, de la santé, de la rééducation, du social.**

Les formations de l'IFREPmla sont référencées par la formation professionnelle (AFDAS, ANFH, UNIFORMATION, FIFPL, AGEFICE).

L'Institut est référencé organisme de formation auprès de la **DIRRECTE Occitanie** sous le N° 73 31 05673 31.

Il est référencé **DATA DOCK** sous le numéro 0020296

L'IFREPmla a également une **mission de recherche** sur les nouvelles applications de la Psychophonie en collaboration avec un **comité scientifique**, constitué de médecins phoniatres, ostéopathes, sages-femmes, orthophonistes, psychologues, fascias-thérapeutes.

La Psychophonie Marie-Louise Aucher® définit la Psychophonie ainsi :

« La Psychophonie est une démarche auto-expérimentale d'harmonie physique et psychique qui utilise, à la faveur de la voix parlée et chantée, les correspondances entre l'Homme, les Sons, les Rythmes, le Verbe. »

La Psychophonie cherche à développer une conscience des liens entre corps, souffle, voix et émotions.

Les qualités essentielles à la construction de la voix y sont abordées : pratique de préparation corporelle, réceptivité aux résonances internes, ancrage, axe vertical, tonus et soutien vocal, libération de la respiration et gestion du souffle, jeu expressif du diaphragme

Elles sont mises en oeuvre dans l'interprétation de textes poétiques, contes et de chants de tous répertoires.



LA PSYCHOPHONIE ET SES GRANDS AXES

• RÉCEPTIVITÉ ET ÉMISSION

La qualité de notre émission vocale dépend en grande partie du développement de notre réceptivité sensorielle. La réceptivité vibratoire et tactile des sons vient compléter la réceptivité auditive par la boucle audio-phonatoire.

• LES CINQ SENS

L'enfant découvre le monde extérieur et se construit grâce à ses cinq sens. Adulte, nous les utilisons pour découvrir notre monde intérieur et enrichir notre expression personnelle.

• VOIX PARLÉE, VOIX CHANTÉE

Elles sont indissociables et complémentaires. Poésie, mélodie, rythme sont les clés. L'assurance, la clarté et la musicalité de la voix parlée nous permet de communiquer sans fatigue avec authenticité. L'amplitude et l'expressivité de la voix chantée permettent de lâcher prise et de déployer un éventail de couleurs, de dynamiques en toute liberté.

• LE SOUFFLE

Au coeur de la circulation de la vie, entre aspir et expir, il ouvre les portes de la voix. Il est garant de la vitalité et de la régulation des émotions.

• ENRACINEMENT ET RAYONNEMENT

Bâti sur un axe vertical et sur un axe horizontal, l'être humain trouve son équilibre, tel un arbre se déployant entre terre et ciel.

• HARMONISATION

La démarche psychophonique permet de relier les différents plans de l'être : physique, énergétique, émotionnel, mental, spirituel, et de les harmoniser.

• LES BIENFAITS

Source de détente, de vitalité, de tonus, d'équilibre, la Psychophonie permet à chacun de se construire, de se ressourcer et de s'exprimer avec plénitude.



PRÉSENTATION

L'IFREPmla propose cette formation avec perspective d'être praticien en Psychophonie M-L Aucher®

COMPÉTENCES VISÉES :

Le praticien en Psychophonie M.L.Aucher® est compétent pour animer :

1. Des séances adultes
2. Des séances individuelles
3. Des sessions de sensibilisation à la Psychophonie
4. Des stages ou formations dans les domaines de l'éducation, la rééducation, la santé, les arts, la communication

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS :

La formation est ouverte aux personnes ayant déjà effectué les trois degrés de Psychophonie M-L Aucher®, et dont le profil professionnel est lié à la voix, au corps, à l'aide aux personnes, dans les domaines artistiques, éducatifs et ré-éducatifs, de la communication et du social.

Des connaissances musicales et vocales seront également requises, ainsi qu'une aptitude à la conduite de groupes et au suivi individuel.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

L'accès à nos formations se fait, soit par téléphone, soit par courriel, informations à la rubrique CONTACT de notre site internet, soit en complétant le bulletin de demande de devis page 9 de ce même catalogue.

Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurons que vous les remplissez lors de notre prise de contact.

Un questionnaire vous sera envoyé pour analyser vos besoins avant la formation.

Le délai d'accès tient compte de ces différentes formalités afin d'être accessible dans le temps d'un mois avant le début de l'action.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Envoi d'un curriculum vitae, et d'une lettre de motivation expliquant le projet professionnel, par courrier électronique à l'adresse de l'IFREPmla suivante : ifrepmla@gmail.com

Après l'étude du dossier, l'équipe pédagogique valide ou non l'entrée en formation par envoi d'un courrier de refus ou d'acceptation d'entrée en formation.

TARIFS :

Formation continue :

7290€ pour 162h soit 45€/h

Formation Individuelle :

3918€ pour 162h soit 22€/h pour le probatoire et 25€/h pour les modules et l'année pratique.

Règlement au fur et à mesure des sessions.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES PRINCIPAUX

La formation a pour objectif principal :

- Former des professionnels dans le domaine de la pose de voix parlée et chantée en Psychophonie ML Aucher®

- Acquérir les compétences pour l'animation d'ateliers collectifs ou de séances individuelles de chant en Psychophonie

- Consolider les acquis en Psychophonie à la suite aux 3 degrés (préalable)

- Développer le niveau vocal et les capacités de transmission de la démarche de la Psychophonie Marie Louise Aucher®

- Acquérir une posture juste d'accompagnant de la personne ou de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Afin de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels visés, deux types d'évaluation sont proposées :

- Évaluation en contrôle continu avec le soutien d'un référent tout au long de la formation

- Évaluation de fin de formation sous forme de soutenance de rapport de stage, mise en situation d'animation, d'un entretien individuel

DURÉE DE LA FORMATION

Sa durée est fixée à 162 heures soit 27 jours de formation en 3 années.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Cette formation se déroule en 3 temps

- Une **préformation** découpée en 2 stages probatoires de 4 jours soit 44 heures.

- **Deux modules théorique et pratique** de 5 jours soit 70 h.

- Une **année pratique** d'un an avec 2 week-ends de didactique de 12h chacun, 2 journées de didactique individuelle de 6h chacune et un week-end d'évaluation de 12h.

A l'issue de la formation, le stagiaire est nommé Praticien en Psychophonie Marie Louise Aucher®.



ANNÉE PROBATOIRE

OBJECTIFS :

- Vérifier les acquis personnels en Psychophonie.
- Evaluer les dispositions du stagiaire par rapport à la transmission.

SA DURÉE EST FIXÉE À :

44 heures réparties en 2 fois 4 jours

SON COÛT :

Tarif en prise en charge formation continue professionnelle : 1980 €
Tarif en formation personnelle : 968 €
Adhésion à l'association : 40 € par année civile

PROBATOIRE 1 : 4 journées (22 heures)

1. Pratique et analyse des vocalises en lien avec les points du chanteur.
2. Vocalises de base.
3. Travail vocal, postural, respiratoire, collectif et individuel.
4. Mise en situation autour d'une vocalise et d'un chant
5. Affinement de la réceptivité.

PROBATOIRE 2 : 4 journées (22 heures)

1. Pratique et analyse des vocalises (suite)
2. Vocalises d'expression
3. Approfondissement de la pratique corporelle, sensorielle et respiratoire
4. Mise en situation autour de vocalise
5. Entretien individuel



MODULES de PÉDAGOGIE DE LA PSYCHOPHONIE

Cette année se déroule en 2 stages de 5 jours appelés modules

OBJECTIFS PRINCIPAUX :

La formation a pour objectif principal :

- Consolidation des acquis en Psychophonie
- Développement de son niveau vocal et de ses capacités de transmission de la démarche de la Psychophonie Marie Louise Aucher®
- Maîtrise des outils pédagogiques de la Psychophonie et compréhension des mécanismes mis en oeuvre en animation
- Précision et élaboration par le stagiaire de son projet de travail en Psychophonie.

SA DURÉE EST FIXÉE À : 70 heures

réparties en 2 fois 5 jours

SON COÛT :

Tarif en prise en charge formation continue professionnelle : 3150 €
Tarif en formation personnelle : 1750 €
Adhésion à l'association : 40 € par année civile

MODULE 1 : Voix et embryologie, chant prénatal 5 jours, 35heures

Objectifs : comprendre les mécanismes de perception et d'émission de la voix d'après l'embryologie, et la pratique du chant prénatal

Programme :

1. Origine des systèmes de perception : les 5 sens
2. Origine des structures d'intégration de l'expression
3. Progression de la perception des éléments du chant, c'est-à-dire -vibrations – rythme - mélodie – Harmonie – poésie
4. Classification des vocalises psychophoniques par rapport à ces éléments.
5. Les rythmes d'intégration et d'extériorisation avec leur rôle structurant et équilibrant (Balancements)
6. Classification des vocalises par rapport à l'intériorisation/l'extériorisation du chant.
7. Mise en situation de séances collectives

MODULE 2 : Voix et Psychophonie

5 jours, 35 heures

Objectifs : permettre à chaque stagiaire de faire des liens entre anatomie et physiologie de la voix et de la respiration avec les bases de la Psychophonie et sa pratique vocale. Affiner l'écoute et la compréhension du geste vocal.

Programme :

1. Anatomie et physiologie de la voix et de la respiration
2. Spécificité du « respir cérébral », olfaction et mémoire affective : son rôle dans le contrôle de l'émission
3. Travail corporel en lien avec les points du chanteur
4. L'Hygiène vocale
5. Les 5 sens : base de la Psychophonie et leurs applications pour le chant adulte
6. Passages en pédagogie appliquée pour des séances de chant adultes.

Travaux entre les modules

Il est demandé :

- Synthèse sur les prises de conscience sur la pédagogie de la Psychophonie après chaque module.
- Recherche de répertoire en lien avec les thèmes traités lors des modules.
- Observation de séance collective et individuelle.
- Mise en situation de séance individuelle.
- Suivi vocal.

L'équipe pédagogique se réunit pour valider l'entrée ou non en année pratique. Le stagiaire réalisera son année pratique sur le terrain d'application de son choix en accord avec l'équipe pédagogique.



ANNÉE PRATIQUE

Le stagiaire doit mettre en place un terrain d'application pour animer des séances individuelles ou des ateliers adultes dans l'esprit psychophonique. Il est accompagné individuellement par une formatrice référente, nommée à la fin de l'année des modules. Elle aura pour rôle d'accompagner, superviser et évaluer le stagiaire dans sa pratique.

OBJECTIFS :

- Mise en place des compétences acquises dans le milieu professionnel en direction de différents publics auxquels le stagiaire s'adresse.
- Supervision personnalisée pour les applications pédagogiques de la méthode de la Psychophonie®
- Intégration et maîtrise des outils pédagogiques de la Psychophonie
- Analyse et compréhension des mécanismes mis en oeuvre en animation par le stagiaire
- Mise en situation de supervision avec des personnes extérieures
- Approfondissement de son niveau vocal personnel

SA DURÉE EST FIXÉE À :

48h réparties en 8 journées de 6 heures.

SON COÛT :

Tarif en prise en charge formation continue professionnelle : 2160€
Tarif en formation personnelle : 1200€
Adhésion à l'association : 40€ par année civile

ORGANISATION DE L'ANNÉE PRATIQUE

Deux journées de didactique sur le suivi individuel - 2 jours pour praticiens, 12 heures

1. Assister à une séance donnée par le formateur ; transmettre l'analyse de cette séance au formateur.
2. Mise en situation en séances individuelles en présence du formateur, suivi d'un temps d'échange
3. Analyse de la progression pédagogique dans le travail vocal proposé pendant la séance
4. Temps d'échanges sur l'affinement de la réceptivité, l'ajustement des vocalises, des gestes et images mentales adaptés au répertoire de chant proposé
5. Suivi vocal individuel
6. Retour et conseils personnalisés sur la suite des travaux du stagiaire

DEUX WEEK ENDS DE REGROUPEMENT

2 Week-ends séparés, soit 2 fois 12h : 4 jours, 24h

1. Eveil corporel et vocal collectif
2. Affiner les qualités de réceptivité aux sons, à la voix, au corps
3. Réflexion sur les qualités de « transmetteur »
4. Progression des séances depuis le début de l'année
5. Échanges sur les terrains d'application, et les séances animées : sur le fond, la forme, l'équilibre de la séance, les consignes, l'apprentissage, le lien entre préparation corporelle et les chants choisis, exposition des difficultés rencontrées
6. Échanges de répertoires
7. Mise en situation d'animation individuelle

WEEK END D'ÉVALUATION

2 jours, 12h

1. Eveil corporel et vocal collectif
2. Réflexions sur l'impact du travail psychophonique : avant, pendant, après la séance : échanges d'expériences

3. Mise en situation d'animer une séance individuelle.

4. Point sur les préparations corporelles

5. Point sur les vocalises et leur exploitation

6. Point sur la formation

7. Classification du répertoire acquis

8. Entretien individuel, avec auto-analyse de la mise en situation et présentation du projet professionnel en Psychophonie.

Entre les temps de regroupements, il est demandé de:

- Filmer 4 séances individuelles pour praticien
- Envoyer un rapport écrit présentant le bilan de son année pratique

A l'issue de la formation, après délibération favorable, le candidat est reconnu : «Praticien en Psychophonie M.L. Aucher® ».



L'INSCRIPTION ET SES MODALITÉS

L'IFREPmla est enregistrée sous le n° 73 31 05673 31 auprès de la DIRECCTE de la région Occitanie. Elle est référencée au data-dock au N° 0020296. Prise en charge possible par des organismes de financement.

L'INSCRIPTION

Pré-sélection sur dossier.

Les personnes ayant suivi les trois degrés de Psychophonie peuvent candidater en envoyant une lettre de motivation + CV sur son parcours personnel et professionnel. Après l'étude du dossier, l'équipe pédagogique informe le candidat de l'acceptation ou non de sa candidature dans un délai d'un mois à réception du dossier complet.

PLAN DE FORMATION CONTINUE

- Informer son employeur de son souhait de participer à la formation
- Demander au Responsable Formation de son établissement de nous adresser une demande de devis de formation professionnelle.
- À la signature du devis, nous adresserons la convention de formation en double exemplaire
- L'inscription est définitive au retour de l'exemplaire signé par l'employeur.

PARTICULIERS À TITRE INDIVIDUEL

La formation peut être suivie sans prise en charge par un organisme financeur. Le paiement de la formation s'échelonne à l'issue de chaque session. Un virement ou un chèque d'arrhes est envoyé avant chaque session et le complément est versé au début de chaque stage.

MODALITÉS

Un mois avant chaque session : Bulletin d'inscription

Vous recevez un bulletin à renvoyer avec vos arrhes. Nous vous adressons un courrier personnalisé confirmant votre inscription (accusé réception de vos arrhes).

Nous vous adressons par mail un courrier complet de renseignements pratiques : nom du formateur, rappel des dates et des horaires, précision sur le lieu de la formation avec plan d'accès et moyens de transport.

L'équipement à prévoir (tenue vestimentaire adaptée, accessoires, cahier de notes) et toutes informations utiles pour préparer votre session.

En début de formation

Dès votre arrivée, la responsable de la session, vous accueille et vous fournit toutes les informations nécessaires pour que votre séjour se déroule dans les meilleures conditions (rappel des horaires, règlement intérieur, et tous renseignements utiles)

Tout au long de la formation

Les formatrices sont présentes pour répondre à vos questions et échanger avec vous, l'équipe pédagogique vous suit individuellement pendant tout votre parcours.

Les documents administratifs et pédagogiques

1. Vous recevrez lors de chaque session, une documentation pédagogique conçue et régulièrement mise à jour et enrichie par nos formateurs. Elle constitue un support utilisé pendant la formation et aussi un véritable outil de travail post session
2. Différents documents administratifs vous seront communiqués : un mois avant votre formation, et également en début de session : grille d'auto-évaluation à chaud, questionnaire d'auto-évaluation des acquis, et feuille de présence
3. Vous signerez chaque demi-journées une feuille d'émargement.

Attestation de formation

A la fin de chaque session, il vous sera remis une attestation de stage co-signée par le formateur et vous-même. Si vous venez dans le cadre de la formation continue, votre employeur reçoit lui aussi directement une attestation de votre présence à la formation.

Horaires des sessions

Les sessions commencent à 9h, et se terminent le dernier jour à 16h ou 15h.

6h ou 7h d'enseignement/jour sont assurés suivant les sessions.

Lieu et hébergement

A chaque session sont proposées plusieurs formules d'hébergement et de repas à la charge de chaque stagiaire.

Accessibilité handicapés

Pour toutes questions d'accessibilité, toutes les éventualités seront étudiées. Merci de prendre contact auprès de notre référent handicap : Françoise RIZAND par mail à secretariat.ifrepmla@gmail.com.

**INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE EUROPÉEN
EN PSYCHOPHONIE ML AUCHER®**

Organisme de Formation professionnelle
Déclaration d'activité auprès de la préfecture
de la région Midi Pyrénées N° 73 31 05673 31
N° SIRET : 508 081 817 00027
Code NAF : 9220
Code APE : 8559B

1 allée George Sand 31320 Auzeville Tolosane
ifrepmla@gmail.com

www.ifrepmla.eu

Organisme référencé QUALIOP

